



LOGICIAL

Conditions générales Winbiz Learning Center

1. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales Winbiz Learning Centers (ci-après « CGLC ») ont pour objet de régir les rapports entre la cliente/le client (ci-après « participant ») et LOGICIAL SA (ci-après « LOGICIAL ») dans le cadre de cours Entrepreneurs sur les logiciels Winbiz. L'utilisation des logiciels est régie par les mentions légales jointes aux logiciels (contrat de licence utilisateur final).

2. Matériel de cours

LOGICIAL met à disposition de chacun des participants aux cours collectifs un ordinateur ainsi que le matériel nécessaire au bon déroulement des cours. Ce matériel est la propriété de LOGICIAL et le participant s'engage à ne pas l'endommager. Le support de cours est compris dans le prix des cours collectifs et est remis à chacun des participants le 1er jour du cours. Le support de cours n'est pas compris dans le prix des cours personnalisés.

3. Adhésion aux cours

L'inscription aux cours est faite depuis le formulaire ad hoc de notre site et a valeur de contrat. Le participant reçoit une facture à l'issue de son inscription. La facture fait office de convocation. Le participant adhère automatiquement aux présentes CGLC lors de son inscription, et il reconnaît en avoir pris connaissance dans leur intégralité. Les conditions en vigueur à la date d'inscription aux cours sont appliquées.

4. Prix et conditions de paiement

Le prix des cours est exprimé en francs suisses, hors TVA. Les prix mentionnés lors de la conclusion du contrat sont valables au moment de l'inscription. Les formations personnalisées sont facturées après le déroulement de la formation. Les factures sont à régler en une seule fois, sans escompte et selon les conditions usuelles de LOGICIAL.

5. Annulations de cours

LOGICIAL peut communiquer l'annulation d'un cours par courrier ou par courriel. Si un cours est annulé par LOGICIAL aucun montant n'est dû par le participant. Les montants éventuellement déjà payés seront remboursés.

Le participant peut annuler son inscription au cours par courrier ou par courriel.

- En cas d'annulation jusqu'à 1 mois avant le cours, aucun montant n'est dû par le participant.
- En cas d'annulation jusqu'à 1 semaine avant le début du cours, 50% du montant de la formation est dû.
- En cas d'annulation annoncée moins d'une semaine avant le début du cours, le montant total est dû.

6. Attestations

Les participants qui ont suivi l'intégralité d'un cours collectif reçoivent une attestation mentionnant la durée et le contenu de la formation.

7. Responsabilité

LOGICIAL décline toute responsabilité en cas de dommages, de pertes, de destructions des données du participant ou de modifications du système ; avant, durant ou après la formation.

Société Anonyme - IDE : CHE-107.016.356

Siège social : Boulevard Émile Jaques-Dalcroze 5 - CH-1204 Genève - Site : www.winbiz.ch





LOGICIAL

8. Propriété intellectuelle

LOGICIAL se réserve les droits de propriété et d'auteurs pour toute illustration, tout dessin, tout calcul et tout autre document. Le participant n'est pas autorisé à céder ses droits vis-à-vis de LOGICIAL, ni à transférer à des tiers, de manière totale ou partielle, les droits et obligations résultant de ses contrats avec LOGICIAL.

Le participant s'engage à avertir LOGICIAL de toute accusation de violation du droit de la propriété portée par des tiers et en rapport avec les supports, les services et le logiciel fourni

9. Protection des données

Les coordonnées des participants sont nécessaires à la gestion des cours. LOGICIAL respecte les dispositions de la loi suisse sur la protection des données lors de la collecte, du traitement et de l'utilisation de données personnelles. Tous les collaborateurs qui ont, par leur activité au sein de LOGICIAL, accès aux données des participants, sont tenus de les traiter de manière confidentielle et de ne pas les communiquer à des tiers. Aucune information n'est transmise à d'autres sociétés.

10. Dispositions finales

Dans le cas d'une offre et/ou de vente de services, les CGLC applicables sont celles valables au moment de la conclusion du contrat. Au cas où l'une des dispositions des présentes CGLC serait déclarée contraire à la loi ou de toute autre manière légitimement inexécutable, cette clause sera déclarée nulle et non avenue sans qu'il en résulte la nullité de l'intégralité des présentes CGLC. La disposition invalide ou irréalisable serait alors remplacée par une disposition dont le contenu s'en rapproche au maximum. Tout litige découlant du présent contrat est soumis au droit suisse. A défaut d'accord à l'amiable, le for se situe au Tribunal de Genève. Les présentes CGLC sont valables dès le 1er mai 2018.

*Copyright © 1993-2018.
Tous droits réservés.*



Société Anonyme - IDE : CHE-107.016.356

Siège social : Boulevard Émile Jaques-Dalcroze 5 - CH-1204 Genève - Site : www.winbiz.ch

